

LETTRE OUVERTE AUX GUINÉENS

Je préfère mourir libre que de vivre indigne

Chers compatriotes,

De mon lit de malade j'ai pris la décision de m'adresser à vous à travers cette lettre ouverte pour éclairer la lanterne de chacun, vous qui avez la faculté de discernement pour distinguer le vrai du faux. Je me suis résolu enfin à sortir de ma réserve volontaire et à briser mon long silence.

Il m'aurait plu de me livrer à cet effort d'explication nécessaire pour vous édifier devant la barre, comme il est de règle, lorsqu'on a maille à partir avec la justice. Mais, c'est peine perdue, parce que l'on n'est pas dans la situation où ce ne sont pas les faits, preuves à l'appui qui compte. Ce n'est ni la vérité qui est recherchée, ni la justice qu'on a le souci de rendre dans cette cabale politico-judiciaire. Des têtes doivent tomber dans la campagne de chasse aux sorcières ciblée et sélective en cours dans notre cher pays. Ce n'est plus un secret pour personne.

Les faits parlent d'eux-mêmes. A ce jour, j'ai bénéficié, de même que mes compagnons « d'infortune » de 4 ordonnances, au moins, de mise en liberté, restées lettres mortes. Les magistrats qui ont eu le courage de prendre ces décisions, malgré la difficulté pour eux d'appliquer la Loi et de dire le droit dans un climat d'intimidation et de pressions intempestives, ont subi comme moi et tant d'autres le fait du Prince, érigé en doctrine de Gouvernance.

Où est la justice tant clamée ?

Où est la boussole tant vantée ?

Où se trouve l'équité souhaitée par tous devant la loi ?

Avant d'en arriver là, je tiens à rappeler que nous avons été arrêtés, déportés à la maison centrale dans des conditions et circonstances qui n'ont rien à voir avec l'État de droit, les bonnes pratiques en matière de poursuites judiciaires, qui n'honorent pas la République, ne peuvent pas faire non plus la fierté d'aucun Guinéen. Pour moi, qui, 40 années durant, ai fréquenté l'État et fais carrière dans notre administration publique, j'éprouve un sentiment de gêne, de frustration et de honte aussi de savoir que la Guinée touche le fond, se trouve dans le creux de la vague au regard des droits de l'homme et des libertés individuelles.

Je l'ai signifié par écrit, sans équivoque, au procureur spécial de la CRIEF, Mr. Aly Touré, lorsqu'il m'avait demandé de commenter sa décision de me placer sous mandat de dépôt dans une procédure rocambolesque de flagrant délit. Je l'ai réitéré au Ministre de la Justice, Mr Alphonse Charles Wright quand il m'a rendu visite récemment à l'hôpital. Des hommes de Loi comme le Procureur spécial de la CRIEF, Aly Touré qui ont une maîtrise plutôt approximative du droit et une moralité pour le moins douteuse enfreignent la Loi, bafouent les Droits de l'Homme allègrement, ne mesurent même pas le tort immense qu'ils causent au pays et ne se rendent pas comptent jusqu'où ils rabaissent les Guinéens et abiment l'image de la Guinée et de sa justice républicaine.

Je précise que je suis avec mes compagnons, à la maison centrale sans le moindre titre de détention en cours de validité. Je lance le défi à Mr. le Procureur Spécial de montrer au peuple de Guinée auquel il aime souvent s'adresser à propos de la procédure nous concernant, la base légale de notre détention à date. Bientôt un an, nous sommes privés de liberté et jetés dans cet établissement pénitentiaire sans ménagement, dans l'illégalité absolue.

Voilà, maintenant, après ce chemin de croix et une cascade de violations des règles et procédures sacrées du Droit, qu'on annonce, dans une précipitation suspecte, une grande effervescence

médiatique, un procès pour ce 15 mars courant. En d'autres temps, d'autres conditions, c'est une bonne nouvelle, car enfin nous avons l'occasion de nous expliquer devant l'opinion, devant Dieu et les Hommes pour prouver notre innocence, si évidente, laver notre honneur, souillé pour longtemps. De cause à effet, un procès organisé à la suite du tableau très sombre ainsi dévoilé n'a aucune chance d'être juste et équitable, parce qu'il n'est pas inspiré par la rigueur du droit et de la loi, mais, il est plutôt destiné à satisfaire l'orgueil d'avoir raison dans un dossier totalement vide. Derrière ce procès, il y a une volonté clairement exprimée de sauver la face dans un feuilleton qui n'a que trop duré et a fini par lasser et agacer toutes les bonnes consciences. Même les plus patients et indulgents d'entre nous, se montrent révoltés par une oppression ambiante.

Chers compatriotes,

Il faut savoir que l'ordonnance qui nous renvoie devant la juridiction de jugement ne comporte aucun grief retenu à mon encontre, discuté préalablement comme l'exige la loi pendant l'instruction ou évoqué avec mes conseils. Il s'agit de nouvelles accusations, sorties de nulle part, dont nous n'avons jamais eu connaissance auparavant, à aucune des étapes de la procédure, à aucune des phases de l'instruction des 9 derniers mois. Comment être jugé sur des pièces et des éléments gardés à la discrétion des seuls poursuivants, ignorés des accusés et des autres parties dans le procès ? Où est la transparence exigée par tous et pour tous ? Peut-on, ainsi parler de procès équitable, sans contradiction ?

On invoque des détournements de fonds publics. Malgré tout le temps écoulé, on est toujours au stade de soupçons vagues, de présomptions virtuelles, de suspicion hasardeuse, d'indices incertains, bref on baigne dans l'abstrait et le dilatoire. Aucun fait, aussi dérisoire qu'il puisse paraître, n'est venu étayer l'accusation, aucune preuve, si mince qu'elle soit, n'a été brandie pour assoir la conviction des magistrats. Comme moyens de preuves, il n'y a aucun audit, aucun rapport d'audit produit, versé dans le dossier, résultant de missions d'inspection au sein des structures publiques (en l'occurrence l'ANIES et La MAMRI) qui auraient été spoliées ou seraient victimes de malversations financières, de détournements de deniers publics. L'ironie du sort est que ces structures publiques disposent toutes de Conseils d'Administration ou de comités de pilotages, de services comptables et d'audits internes. L'ironie du sort est que sur les périodes comptables considérées, ces structures n'ont pas signalé des déperditions frauduleuses de ressources financières, encore moins une implication quelconque du Premier Ministre que je fus dans la gestion courante desdites structures. De quoi, m'accuse t-on alors ?

Mille fois, hélas ! L'acharnement ne s'est pas limité qu'à moi, les actes d'offense et de vexations ont touché ma famille et mes proches aussi. Seul concerné dans l'affaire, ma famille et mes proches n'ayant pas été impliqué dans ma gestion, d'une manière ou d'une autre, ce n'est pas qu'à ma seule personne cependant que les magistrats s'intéressent. L'une après l'autre, toutes les personnes liées à moi, peu ou prou, soupçonnées d'appartenir à mon cercle proche ont été interpellées, interrogées, persécutées, sans motifs ni raisons.

A toutes ces victimes collatérales et innocentes, trainées devant la justice pour délit de proximité avec moi, je présente mes excuses sincères et exprime mes profonds regrets.

Chers concitoyens,

J'informe l'opinion publique nationale et internationale que je suis arrivé à la clinique Pasteur, après toutes les alertes à propos de mon état de santé sans qu'aucune suite n'ait été donnée, dans un fauteuil roulant, incapable de marcher et de me déplacer, tout seul. Il m'a été administré perfusion sur perfusion, me trouvant dans un état critique après la dégradation de ma santé. Le dernier rapport établi par la clinique Pasteur qui ne peut être soupçonnée de complaisance et de légèreté confirme

celui de l'infirmier de la maison centrale six mois plutôt et d'autres médecins Guinéens et étrangers, ayant diagnostiqué déjà une pathologie qui ne peut être traitée sur place, donc nécessite une évacuation sanitaire urgente. C'est une question de vie ou de mort. Les différents rapports ont été adressés aux autorités compétentes depuis six mois déjà et le dernier de la Clinique Pasteur remonte à plus de deux semaines.

Pendant qu'on languit à attendre la réponse à la demande d'évacuation formulée, on veut nous forcer à aller à un procès. Dans aucun pays au monde, on ne peut se permettre de juger une personne malade, attirer devant la barre un patient qui ne dispose pas de toutes ses facultés pour pouvoir s'expliquer et se défendre, convenablement. Personne ne mérite d'être traitée ainsi. Je ne revendique rien qui ne soit pas de mon droit comme celui propre à chacun de bénéficier de soins adéquats en cas de maladie.

J'informe donc chacun et tous que je ne me présenterai pas à un juge dans les conditions d'aujourd'hui. Tout comme mes codétenus ne se présenteront pas à un procès aussi longtemps que leurs droits à la liberté et les décisions judiciaires pertinentes déjà prises à cet effet, ne seront pas respectées.

A ceux qui nous exhortent de croire en notre justice, de faire confiance en nos magistrats, nous les invitons, à notre tour, à récapituler les faits, chronologiquement comme je viens de le faire pour comprendre que dès le début, ce n'est pas de justice dont il est question. Le problème posé, il est politique, la solution sera donc tout aussi politique. N'oublions pas que depuis le 5 septembre 2021, notre pays vit sous un régime d'exception consécutif au coup d'État perpétré. Nous sommes sous une administration militaire, différente de notre système de valeurs habituel que nous continuons de défendre, que nous souhaitons rétablir au terme de la transition en cours.

En tant que Républicain et démocrate, il se pose aussi à moi le problème de fond et de conscience de croire que dans la situation d'aujourd'hui de notre pays, on peut parler de justice et de rendre justice. Ne voit-on pas la réalité des choses, notre sort à tous ?

Mon vœu et mes prières personnelles, en ce moment, c'est de voir notre pays revenir à une vie constitutionnelle normale qui puisse garantir les droits rudimentaires et les libertés fondamentales de chacun. En ce moment, chacun pourra répondre de ses actes, en toute liberté de conscience et dans le respect de ses droits, devant des juridictions indépendantes, animées par des magistrats assermentés, libres et scrupuleux. En lieu et place de cours et tribunaux de ces temps qui courent, taillés sur mesure pour les besoins d'une cause politique et pour servir les maîtres du moment du pays.

Chers concitoyens,

En m'engageant en politique, en décidant de servir mon pays, je ne m'attendais pas à une vie tranquille ni à bénéficier de faveurs particulières. Servir est un sacerdoce, l'engagement demande des sacrifices qu'il faut être prêt à consentir et subir dans une foi ardente et un courage de tous les instants.

Il arrive toujours l'heure de rendre des comptes, à sa conscience d'abord, à la société, ensuite. Je n'ai pas attendu d'être interpellé pour le réaliser ou me soumettre à ce devoir citoyen et républicain. Dans ma vie personnelle comme professionnelle, j'ai toujours fait l'effort de respecter l'exigence de rigueur et d'exemplarité. Peut-être que j'ai pu faillir dans ma volonté d'accéder à la perfection, mais, je ne me suis rendu coupable d'aucun acte répréhensible qui va à l'encontre de l'éthique ou de nature à bafouer mon honneur.

En tant que citoyen, je suis un justiciable comme un autre qui n'est pas au-dessus de la loi mais je demeure aussi un homme, jusqu'à preuve du contraire, jouissant pleinement de tous ses droits. Aussi, lorsque j'ai été convoqué par les nouvelles autorités, de bonne foi, même s'il y avait énormément à redire sur les méthodes employées et les véritables intentions, je n'ai opposé aucune résistance. Il n'y a aucun mal à s'expliquer lorsqu'on a eu en charge les affaires publiques à tout moment et en tout lieu. Cependant, la démarche ne doit pas être empreinte de préjugés ni servir de prétexte à comprimer les libertés fondamentales et à compromettre des droits inaliénables.

La justice a pris le relais dans les poursuites engagées contre d'autres personnalités et moi. Sans autre forme de procès, le sort réservé à tous fut la prison qui est une mesure extrême pour des personnes réputées infréquentables et dangereuses pour les autres dont ils seraient devenus l'enfer. La règle édictée est d'embastiller à priori les anciens dignitaires, et rechercher les preuves à posteriori devant justifier in fine les condamnations programmées.

Voudrait-on nous faire comprendre que dans notre propre pays, nous serions devenus des parias, mis au ban de la société ou serions-nous interdits d'un minimum d'égard dû à chacun ?

Chers concitoyens,

Il ne sert à rien de parler lorsqu'il n'y a pas de sérénité dans la cité, c'est la passion qui domine les différentes prises de position. Le jugement d'une opinion conditionnée, chauffée à bloc, tombe sur la tête comme un couperet, avant le verdict de la justice. Maintenant que le temps a fait son œuvre, la justice a été suffisamment mise à l'épreuve, chacun se rend compte qu'il faille chercher ailleurs les raisons de notre incarcération que dans les crimes qu'on aurait commis, qui nous seraient reprochés.

Je rappelle, pour mémoire, sans verser dans l'orgueil et la vanité que je suis un pionnier dans la lutte contre la corruption, l'enrichissement illicite qu'on m'oppose, aujourd'hui. Sous la gouvernance Lansana Conté, alors Ministre de l'Économie et des Finances, j'ai lancé une opération mains propres dans l'administration jusque dans les rangs de l'Armée, en passant par la corde sensible des lieux de culte. L'impunité n'a été garantie à personne, il n'y a pas eu d'intouchables. Seul, contre tous, j'ai été poussé vers la sortie avec à la clé le chemin de croix de l'exil forcé et un long congé (14 ans) de l'administration publique. Des affaires de malversations qui ont éclaboussé de nombreuses personnalités ont été révélées à la face du monde. D'importants montants compromis ont été récupérés et reversés dans les caisses de l'État.

Nommé Premier ministre, par le professeur Alpha Condé, alors que rien ne m'y obligeait, personne ne me l'avait expressément demandé, bien que conscient de tous les périls qui s'y attachent dans notre pays, dès ma prise fonction, je me suis engagé devant la Représentation nationale à mener une lutte sans merci contre la corruption et ses corollaires, la mal gouvernance, en général. La levée de bouclier qui a suivi les premières actions, les fortes résistances rencontrées ne m'ont pas ébranlé dans ma détermination, ne m'ont pas détourné de mes engagements et de mes objectifs. Mais, je dois reconnaître n'avoir pas pu aller très loin dans mes efforts, ni jusqu'au bout de ma volonté. Il y a eu cependant des résultats probants.

Comme la première fois, j'ai mesuré le défi de changer une société réfractaire au changement comme il m'est donné de subir aujourd'hui, dans ma chair et dans mon âme, l'héritage de violence de l'État et de dysfonctionnements dans l'appareil judiciaire. Nous avons un passé de répression, une culture de l'injustice qui résistent au temps, au changement, traverse les générations pour le malheur de tous. Le monde ne s'est pas fait, en un jour, les hommes restent ce qu'ils sont, peinent toujours à évoluer et à s'adapter à leur époque. L'instinct de conservation et de survie empêchent d'accéder à la vertu et de donner le meilleur de soi-même, de servir les bonnes causes.

Chers concitoyens,

J'entends dire que je suis justiciable, qu'il faudrait me juger. Je suis disposé à comparaître devant une justice libre, libre de toute pression, de toute influence, distante aussi des autres pouvoirs. Je suis prêt à me présenter en Homme libre et non dans les conditions actuelles de séquestration arbitraire et illégale devant des magistrats indépendants, qui n'ont de maître que la Loi, résolument engagés à respecter leur serment et à honorer leur noble profession. On peut tous avoir confiance en notre justice, croire en nos magistrats, mais, rappelons-nous toujours du contexte politique et historique, des conditions dans lesquelles la justice est exercée aujourd'hui, les décisions sont rendues.

Tout le monde est témoin de la violation de nos droits les plus élémentaires, de la persécution contre nous marquée par une privation de liberté prolongée et injustifiée, les soins à minima, là où une prise en charge appropriée dans des établissements indiqués s'avère vitale.

Après tout cela, qui peut espérer de nous que nous soyons confiants dans nos institutions, qui peut attendre de nous que nous nous en remettions à la justice comme recours.

Chers concitoyens,

Comme dans l'opinion, des voix s'élèvent pour faire le procès de responsables publics et hommes d'État qui ont assumé les difficultés et sacrifices de leurs fonctions, dans l'honneur et la dignité, des forces dans les rouages de l'État et les arcanes de la justice, mues par des arrières-pensées et des visées obscures, sont portées à régler des comptes qu'à en demander dans le cadre de la redevabilité incombant à tout gestionnaire public.

C'est clair pour moi, qu'on n'est plus dans le domaine de la justice mais sur le terrain politique. L'agenda politique et les jeux de pouvoir dans la transition impliquent des acteurs qui ne veulent pas d'obstacles devant eux, de menaces contre eux dans la course à la succession, la bataille pour la Présidence de la République.

Le pêché d'ambition présidentielle expose à tous les dangers, précipite des poursuites comme si l'autorité de sélectionner les candidats était plus forte que le pouvoir du peuple de choisir librement ses dirigeants.

Chers concitoyens,

En prison, on a la conscience libre, la tête haute, on est en paix avec soi-même, lorsqu'on est convaincu que l'hydre de l'injustice, sans nom ni visage ne résistera pas aux temps que la vérité finira tôt ou tard par triompher. Là où on ne peut espérer la justice des Hommes, il faut s'attendre à celle de Dieu qui peut tarder, mais, aura le dernier mot.

Dans la vie démocratique, c'est le peuple qui tranche, comme seul Dieu décidera toujours du destin de chacun.

Pour ma part, j'ai choisi de vivre en homme libre et responsable, tranquille avec sa conscience que de renoncer à l'honneur et à la dignité, rien que pour survivre.

Que Dieu sauve la Guinée !!!!

Ibrahima Kassory FOFANA Président du Conseil Exécutif du RPG Arc-en-ciel